

APPEL À CANDIDATURES 2022-2023

INTITULE DU MASTER : MASTER RECHERCHE EN MATERIAUX AVANCES POUR L'ELECTRICITE

OBJECTIFS GENERAUX DU MASTER

- conférer à l'étudiant des compétences dans le domaine des matériaux en mettant l'accent sur l'élaboration, la caractérisation et l'utilisation dans le domaine des énergies renouvelables ;
- élaborer, et d'utiliser des matériaux entrant dans la conception, le fonctionnement ou le contrôle des systèmes énergétiques.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION

- élaborer et caractériser les matériaux intervenant dans la production d'électricité par les sources renouvelables ;
- définir les propriétés des matériaux devant être utilisés dans la production et le stockage d'électricité renouvelable ;
- concevoir et contrôler les installations d'électricité renouvelables (solaire, éolien, biomasse etc.) depuis l'échelle des matériaux jusqu'à celle des systèmes ;
- élaborer et simuler des modèles théoriques et expérimentaux des matériaux pour la production d'électricité renouvelable ;
- diagnostiquer les problèmes sur une installation électrique et proposer des solutions ;
- évaluer le fonctionnement et la performance d'une installation électrique.

CONSTITUTION DU DOSSIER

- une (01) demande motivée adressée au président de l'Université de Lomé précisant le master demandé ;
- une (01) copie légalisée des relevés de notes et des attestations de diplôme du parcours (à partir du Baccalauréat) ;
- un (01) curriculum vitae détaillé ;
- un (01) exemplaire du projet de mémoire en Master (modèle à télécharger sur le site (www.cerme-togo.org)) ;
- une (01) autorisation de l'employeur pour les fonctionnaires ;
- des justificatifs des acquis professionnels (Copies légalisées attestations de stage et de travail) ;
- deux (02) lettres de recommandation de deux enseignants ;
- une (01) quittance de 20 000 FCFA à payer sur le compte « Cerme UL ressources générées »
ECOBANK : 140941499002

Candidats détenteurs des diplômes étrangers à l'Université de Lomé

Ajouter une attestation d'homologation de diplôme.
DAAS-UL : (www.univ-lome.tg)

NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux.

LANGUES DE TRAVAIL

- Français
- Anglais

NB :

- **Candidats des pays anglophones : cours de français offerts**
- **Candidats des pays francophones : cours d'anglais offerts**

APERÇU DU PROGRAMME

Durée de la formation : 4 semestres

LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS

Par courriel au CERME :
cerme_ul@univ-lome.tg

avec copie aux adresses suivantes :

asajavon@yahoo.fr
banetopaul@gmail.com

Copie physique du dossier au secrétariat du CERME après sélection

PUBLIC CIBLE

Le Master recherche en Matériaux Avancés pour l'Electricité est destiné aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers titulaires d'une licence LMD ou d'une maîtrise scientifique en Physique, Physique-Chimie, Sciences pour l'Ingénieur (spécialité : Génie Electrique, Electromécanique ou Electrotechnique...) ou tout autre diplôme équivalent.

METIER

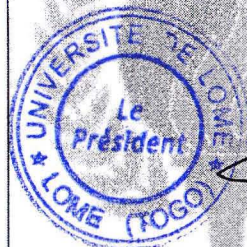
- travailler comme chercheur dans un laboratoire de recherche ;
- s'installer à son propre compte dans le dimensionnement et l'installation des systèmes de production d'électricité photovoltaïque, hydroélectrique, éolienne et de la biomasse ;
- travailler comme spécialiste en matériaux pour l'électricité dans les structures de production d'électricité décentralisée dans les secteurs public comme privé ;
- entrepreneuriat.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- être titulaire d'une Licence LMD, d'une maîtrise scientifique en Physique, Physique-Chimie, Sciences pour l'Ingénieur (spécialité : Génie Electrique, Electromécanique ou Electro technique...) ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir au moins 12/20 de moyenne générale ;
- avoir une expérience de recherche et au moins un niveau intermédiaire en anglais serait un atout.

Lomé, le **23 JUIN 2022**

Le Président de l'Université de Lomé,



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

DATE DE DEPÔT DES DOSSIERS

Du 23 juin au 26 août 2022

SELECTION DES DOSSIERS

La Présélection

La Sélection Définitive

Du 05 au 10 septembre 2022

RESULTATS DE LA SELECTION

15 septembre 2022